



Verre trempé, feuilleté, « Securit » : les vitrages de *sécurité*

Un vitrage de sécurité ne sert pas à ne jamais casser — il sert à casser sans blesser, ou à casser sans céder. Deux familles se partagent le travail.

FAMILLES

Trempé & feuilleté

PROTÈGE

Personnes & biens

BRIS DE GLACE

Franchise offerte

Deux verres, deux *missions*

FAMILLE 1 · ANTI-BLESSURE

Le verre trempé

Chauffé à près de 600 °C puis refroidi brutalement, il devient **4 à 5 fois plus résistant** aux chocs et aux écarts de température. S'il cède, il **s'émiette en granulés non coupants**. Sa limite : cassé, il ne retient rien — et il ne se recoupe pas (fabrication aux cotes).

FAMILLE 2 · RÉTENTION

Le verre feuilleté

Un **sandwich de verres collés par des films PVB** : le verre peut se fissurer, les morceaux restent en place, comme un pare-brise. C'est lui qui **retient une personne** (garde-corps) et **retarde une effraction** — chaque couche fait perdre du temps à l'attaquant.



« **Securit** », mettons les choses au clair : marque historique de verre trempé passée dans le langage courant. Dans le métier, un « vitrage Securit » anti-effraction désigne le plus souvent un **feuilleté de sécurité** (33.2, 44.2, SP10...). L'important : la composition, toujours sur nos devis.

Lire un feuilleté : 33.2, 44.2, SP10...

COMPOSITION	ÉPAISSEUR ≈	USAGE TYPE
33.2	6,8 mm	Protection des personnes : portes vitrées, impostes
44.2	8,8 mm	Vitrines, portes d'entrée vitrées, premier niveau anti-effraction
SP10	10 mm	Anti-effraction renforcé : commerces exposés
55.2 / 66.2	10,8 / 12,8 mm	Résistance accrue : grandes vitrines, sites sensibles
10.10.2	20,8 mm	Compositions lourdes / blindées



Réflexe assurance : après un bris de glace, c'est souvent le bon moment de passer à la composition supérieure. Chez nous, **la franchise d'assurance est offerte** sur le bris de glace — on gère le dossier avec vous.

Où poser lequel ?

✓ Trempé conseillé

- ✓ Parois et portes de douche
- ✓ Portes intérieures tout verre, cloisons
- ✓ Crédences (chaleur), tables, étagères
- ✓ Risque = choc du quotidien

✓ Feuilleté conseillé

- ✓ Vitrines et portes d'entrée vitrées
- ✓ Garde-corps, allèges, impostes en hauteur
- ✓ Toitures vitrées et verrières
- ✓ Retenir une chute, retarder l'effraction

Questions fréquentes

— Quelle différence entre verre trempé et verre feuilleté ?

Le trempé, 4 à 5 fois plus résistant, s'émiette en granulés non coupants s'il casse. Le feuilleté (verres + films PVB) peut se fissurer mais retient les morceaux : c'est lui qui protège d'une chute et retarde une effraction.

— « Securit », c'est quoi exactement ?

Une marque historique de verre trempé passée dans le langage courant. Un « vitrage Securit » posé en vitrine ou contre l'effraction désigne le plus souvent un feuilleté de sécurité (33.2, 44.2, SP10...). Ce qui compte : la composition, toujours précisée sur nos devis.

— Que signifient 33.2, 44.2 ou SP10 ?

La composition du feuilleté : 44.2 = deux verres de 4 mm + 2 films PVB (≈ 8,8 mm). Plus épais et plus de films = plus résistant, du 33.2 (personnes) au 10.10.2 (blindé).

— Peut-on recouper un verre trempé ?

Non : toute découpe le fait éclater. Il se fabrique directement aux cotes — d'où l'importance d'une prise de mesures précise, que notre vitrier réalise sur place.

Un vitrage cassé, un projet, un *doute* ?

Notre vitrier découpe sur mesure en atelier et intervient 7j/7 de Lyon à Valence, plus de 260 communes. Bris de glace : la franchise d'assurance est offerte.

 07 72 50 36 49

 4 Chemin du Tural, 38550 Saint-Maurice-l'Exil · urgence-habitat-38.fr